



HAL
open science

Vulnérabilités et changement climatique : les réponses sociales en situation d'incertitude. Réflexions au détour d'une expérience canadienne face à l'accélération des phénomènes d'érosion des berges dans le Québec maritime.

Anne Tricot

► **To cite this version:**

Anne Tricot. Vulnérabilités et changement climatique : les réponses sociales en situation d'incertitude. Réflexions au détour d'une expérience canadienne face à l'accélération des phénomènes d'érosion des berges dans le Québec maritime.. Colloque " Risques environnementaux et changements climatiques. Quelles réponses sociales ? ". Organisé par le groupe Risques Crises et Catastrophes de l'UMR PACTE - GRENOBLE, Nov 2007, GRENOBLE-SAINT-MARTIN-D'HERES, France. halshs-00203727

HAL Id: halshs-00203727

<https://shs.hal.science/halshs-00203727>

Submitted on 11 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vulnérabilités et changement climatique : les réponses sociales en situation d'incertitude. Réflexions au détour d'une expérience canadienne face à l'accélération des phénomènes d'érosion des berges dans le Québec maritime.

Anne Tricot, CNRS, Laboratoire Société Environnement Territoire, UMR 5603.

INTRODUCTION :

L'idée organisatrice de ma contribution est de confronter la question des changements climatiques posée dans des termes scientifiques « durs » au regard des usages, de la proximité, du point de vue de l'habitant : en d'autres termes, rendre compte de formes de connaissances, de pratiques généralement assez mal prises en charge autour de ces débats. Dans un même ordre d'idées, il s'agit de poser la question de la vulnérabilité, volet social du risque, au regard du local, de l'attachement au lieu ou à un vécu (G. Brisson, 2007) que l'on n'identifie pas forcément à de l'archaïsme.

Dans le champ du risque naturel, de nombreux travaux montrent comment la vulnérabilité au risque naturel a fait l'objet d'une prise en charge bien antérieure à l'époque des ingénieurs : or cette connaissance expérientielle semble avoir été progressivement dépossédée au profit d'une connaissance experte, savante et normalisante du risque (R. Favier, A-M. Granet-Abisset, 2001). Et même si cette dernière ne semble plus suffire à elle seule pour légitimer les démarches de prévention, elle semble encore avoir de beaux jours devant elle : en témoignent les plans de prévention des risques d'inondation (P.P.R.I.) actuels essentiellement arrimés sur l'aléa et la définition hydrologique de l'inondation. De plus, la confusion entre risque et catastrophe est entière : la crue centennale forme ainsi le seul ordre d'horizon qui organise les cartes de prévention des risques... (A. Tricot, 2006). En bref, la prévention du risque naturel en France reste encore très largement dominée par une approche physicaliste voire déterministe du risque dont la connaissance et par-delà la contestation, implique pour le citoyen d'être à son tour un savant rationnel. Le riverain doit alors se muer en expert militant même si sa coexistence avec le risque (et plus largement le cours d'eau) est bien plus riche d'expériences des formes, de connaissance tacites, de savoirs indiciaires ou sensibles (A. Micoud, 2006). Tout cela restant le plus souvent tû quand il s'agit de légitimer l'action du riverain, de la rendre acceptable publiquement (C. Bayet, 2005).

D'un point de vue académique, les premières recherches consacrées à la dimension humaine du risque datent de la fin des années 1920 (M. Reghezza, 2006). Puis sous la houlette de chercheurs canadiens et américains tels que White (1930), et plus tardivement Kates, Burton (1950-1970), le volet social du risque est travaillé sous l'angle de la vulnérabilité, lui conférant déjà à l'époque un sens relié à l'action : le concept de « capacité à faire face » devient alors central dans les analyses de risques naturels (M. Reghezza, 2006). La question de la vulnérabilité a connu par la suite une appropriation intéressante en France dans les recherches en sciences humaines en lui octroyant un sens actif de résistance et d'organisation : grâce notamment aux travaux de Jacques Theys et Jean-Louis Fabiani (1987) on parlera

alors de résilience et dont l'inspiration renvoie aux recherches de Ian Burton (M. Reghezza 2006). Or quelques vingt années plus tard, en France, il semble que l'on en soit encore à l'aube du concept ; de plus il est rarement abordé dans sa portée opératoire, pragmatique. Enfin et alors que les premières recherches les plus fécondes en matière de risque naturel furent issues des risques d'inondation, les recherches actuelles dans ce domaine semblent quelque peu buter au Canada, comme en France d'ailleurs, sur une approche relativement « techno-centrée ». La boucle serait-elle bouclée ? Sauf à faire un détour et reposer la réflexion sur les risques dans le cadre des recherches relatives aux changements climatiques.

Le contexte des changements climatiques permettrait-il de renouveler nos approches de la vulnérabilité ? Des possibilités d'agir ou de s'approprier le risque dans des termes différents de ceux que nous connaissons pour les risques naturels ? Pour étayer mon propos je me référerai à quelques éléments d'observation d'un forum citoyen sur l'érosion des berges qui s'est tenu début novembre à Baie-Comeau (Nord-Est du Québec) et auquel j'ai pu assister (début novembre 2007). Ce forum citoyen était organisé par un comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) faisant partie plus largement du réseau Stratégies-Saint-Laurent, j'y reviendrai. Les propos que je tiendrai ici sont exploratoires. Etant plutôt habituée aux analyses de risques relatives aux inondations, c'est donc avec cette expérience acquise que j'interrogerai désormais un type de risque que l'on pourrait qualifier d'émergeant (je reprends ici l'analyse de C.Gilbert¹) : les changements climatiques (CC).

1. Questions problématiques :

L'érosion des côtes est un phénomène naturel, relativement complexe mais connu et qui affecte depuis toujours le Québec maritime : il s'agit d'un processus qui est à l'origine de la formation des paysages et des territoires autour du fleuve Saint Laurent. Or au vu de ces dix dernières années et des études relatives aux (CC), il semblerait que ce processus soit susceptible de s'accélérer.

Chaque année, grâce ou à cause de l'érosion des berges, des mètres cubes entier de terre s'en vont. Cette perte touche à la fois les infrastructures (routières ou les équipements) qu'il faut conforter voire déplacer ; les habitations humaines qu'il faut déménager ou quitter. Elle touche également les habitats écologiques par la disparition des zones humides de marais ou de bancs coquilliers, privant l'alimentation animale mais aussi les pratiques traditionnelles de la pêche à pied. Or jusqu'à très récemment, l'érosion des berges était considérée comme un problème local : il revenait aux riverains (propriétaires et autorités provinciales) de le gérer. De plus, jusqu'à la fin des années 1990 l'érosion des berges, processus au long cours semblait se dérouler à l'ombre de toute médiatisation.

Depuis, l'érosion des berges vue au prisme des changements climatiques semble quelque peu bousculer les modalités locales de perception de ce type de

¹ Je reprends ici une partie des analyses qu'il a présentées lors de la deuxième journée du colloque « Risques environnementaux... » Grenoble 2007.

risque et les solutions jusque-là éprouvées semblent aujourd'hui disqualifiées. Tout se passe comme si, avec la question des changements climatiques nous assistions une nouvelle fois à une mise de côté du local : qualifié d'incompétent dans sa manière de se protéger du risque mais à qui en même temps il est demandé de changer tant dans sa compréhension des problèmes que dans sa manière de les gérer. Somme toute, cela est relativement classique dans le champ du risque. Cependant avec les (CC), il ne s'agit pas d'un contexte de risques bien identifiés, mesurables et à propos desquels il pourrait exister des réponses normées, circonscrites territorialement et en même temps généralisables. Les (CC) au contraire des risques naturels classiques semblent ne pouvoir faire l'économie d'un affichage de l'incertitude qui réside dans l'évaluation des scénarios en cours. Avec les (CC) se rejoueraient encore les mêmes types de confrontation, de solutions ? Rien n'est moins sûr et ce, pour plusieurs raisons : les (CC) sont d'emblée reliés à la responsabilité humaine et non naturelle, et même si pour l'instant le cadrage se fait par les sciences relevant essentiellement de la climatologie, l'action coordonnée, qui s'accorde avec le risque est attendue localement. Elle est non seulement attendue localement mais bon nombre d'entre nous même de manière modeste tente d'agir localement pour tenter d'éviter ce pire (réduire sa consommation d'énergie, éviter les jours de voiture sont autant d'actions modestes qui en témoignent) : cela se pose différemment dans les risques naturels où tout d'emblée semble avoir été déposé dans l'expertise technique ou scientifique ; laquelle se couple d'ailleurs bien avec la décision politique. Enfin et de plus, les (CC) comporte un scénario de l'inacceptable : la menace pour la survie des espèces humaines et non-humaines. Une hypothèse forte dont la portée est très anxiogène : il semble douteux qu'elle puisse alors se contenter du seul recours aux experts pour susciter des actions.

La manière actuelle de cadrer les (CC) à partir d'une vision globale rassemble une interdisciplinarité basée sur « le dur » : essentiellement de type climatologique. Dans le même ordre d'idées, les rapports émanant du GIEC tirent une sonnette d'alarme très forte sur le devenir du climat et à partir de ce cadrage, il est attendu une réponse de la société civile : l'adaptation. Dans le rapport du GIEC (2001) on trouvait : l'adaptation consiste en « un ajustement des systèmes naturels et humains à un environnement nouveau et changeant ² ». Ainsi posée, l'adaptation suppose un ajustement des comportements, une certaine évaluation et un accord sur cette évaluation dont découlera cet ajustement (L. Thévenot 2006). Le comportement attendu (O. Soubeyran 2004) semble aller de soi, découler logiquement des constats précédents. Une formulation behavioriste ou comportementale qui sous-entend une adéquation des comportements sociaux (futurs) à ce nouvel environnement. Il s'agit là d'une des principales limites de la démarche : la connaissance des pratiques, usages sociaux ou registre d'actions forme une boîte pour l'instant vide. On reste finalement dans un cadre rationnel où l'on suppose que la formulation savante ou scientifique des problèmes suffira à ce que les gens en prennent conscience et ajustent leur comportement vertueux en fonction de ces connaissances... En somme il semble que l'on reprenne encore les chemins tous tracés et tant décriés connus dans le champ des risques naturels, cependant...

² Je reprends les analyses faites par Steve Plante (UQAR), Omer Chouinard et Gilles Martin (Université de Moncton), op.cit.

Le concept d'adaptation reste toutefois séduisant dans sa formulation pragmatique d'attitude pro-active (au sens d'une action anticipative). Dans cette perspective, je proposerai de rendre compte du lieu d'où sont perçus les problèmes et d'où finalement peut se construire une forme de concernement face à la question des changements climatiques. J'avancerai l'idée que ce lieu est celui de la proximité, or en termes de registre d'actions, de connaissances ou d'usages la proximité n'implique pas forcément les mêmes critères de rationalisation que la connaissance experte, scientifique ou globale : d'où la nécessité de mieux la comprendre, de saisir la portée, l'originalité de son action.

2. Bref rappel d'une récupération des usages du fleuve Saint Laurent dans le cadre d'une planification environnementale :

Pour comprendre la portée de cette action locale, je rappellerai brièvement le cadre institutionnel qui a permis une réappropriation collective des usages du Saint Laurent dans une perspective de gestion environnementale et intégrée. La question de l'érosion des berges lui est elle ultérieure.

Le fleuve Saint Laurent³, constitue l'artère vitale de ce pays et avec les grands lacs, il forme un des plus grands réservoirs d'eau douce de la planète⁴. Par ailleurs si 7 millions de québécois⁵ vivent sur une superficie de 1 667 441 km² (cela représente environ trois fois la France), la population se concentre à 60% sur les rives du Saint Laurent entre les grands centres urbains de Québec et Montréal ; 45% de la population y puise son eau potable... Si l'on compare cette concentration urbaine au Nord-Est du Québec on n'est plus du tout dans les mêmes ordres de grandeur : au sein de la région maritime du Québec⁶, la Côte Nord représente un territoire peu habité (49 650 habitants pour un territoire de 3754 km²).

³ Il se classe seizième pour son débit et treizième pour la superficie de son bassin versant.

⁴ Le fleuve Saint Laurent donne accès à l'ensemble des grands lacs, véritables mers intérieures ainsi qu'à diverses voies navigables.

⁵ (soit environ 23% de la population canadienne).

⁶ La région maritime du Québec, abrite une population de 400 000 habitants pour un territoire de 350 000 km². Pour des raisons historiques, la plupart des villes et villages sont implantés le long des 4500 km de côtes du golfe et la majorité des résidences et des infrastructures se situent à moins de 500 mètres du littoral là où sont concentrées les zones socio-économiques.



Au-dessus : environs de Québec. Au-dessous : environs de Baie-Comeau, Côte-Nord du Québec. (Photographies Anne Tricot, 2007).



Ce rapide survol peut donner une idée de la pression urbaine des grandes villes riveraines sur le Saint Laurent. On comprend pourquoi la mobilisation en faveur du Saint Laurent au cours des années 1980 va se constituer d'abord et avant tout autour des questions de dépollution à partir des centres urbains.

2.1. La participation citoyenne et la gestion étatique de l'eau au Québec

Au début des années 1970, il semble que le Québec ait connu à peu près le même type d'évolution que la France en matière de lois relatives à la protection de l'environnement. Selon l'analyse de chercheurs canadiens, les premières initiatives publiques environnementales ont d'abord été centralisées, normatives et très dépendantes de l'avis des experts (Lepage, Gauthier, Champagne, 2003). Ces politiques reposaient alors sur une logique verticale grâce au recours à des instruments économiques et juridiques contraignants (Lepage 2000⁷). En somme, cela ressemblerait assez au modèle de l'action environnementale à la Française (tel qu'auraient pu nous le décrire des politistes comme Bruno Jobert (1992⁸), Pierre Muller (1990⁹) ou bien Pierre Lascoumes (1994¹⁰).

C'est dans ce contexte national qu'en 1978 est mis en place un premier programme lourd d'assainissement des eaux, qui donne ensuite naissance en 1980, à un premier plan : « le plan d'action Saint Laurent » (1987-1992). Il s'agit d'un plan quinquennal mis en place par les deux paliers de gouvernements (fédéral et provincial) en vue d'envisager la dépollution du fleuve. Dans ce cadre par exemple, les autorités compétentes mettent sur pied des programmes obligeant les municipalités et les industries à se doter d'équipements de contrôles des pollutions. Ce premier plan bien qu'ayant donné des résultats quant à l'amélioration du traitement des eaux usées et de la limitation des rejets toxiques dans le Saint Laurent sera critiqué quant au caractère onéreux des techniques utilisées et surtout quant à la portée des actions jugées trop sectorielles (Lepage, Gauthier, Champagne¹¹). De plus, malgré ces initiatives paraît autour de l'année 1989 un rapport au Commissariat à l'Environnement¹² et au développement durable du Canada, dressant un bilan environnemental du Saint Laurent assez préoccupant quant à la pollution du fleuve.

Au tournant des années 1990, cette première action étatique, dans la foulée d'une critique du « trop d'Etat » portée politiquement à la fois par un courant libéral et la poussée de groupes environnementaux, est remise en question. Les nouveaux mots d'ordre deviennent alors « une bonne science et une ouverture à la participation des citoyens »¹³. C'est dans ce contexte (une critique de la posture

⁷ Cité par M. Gauthier 2003, op.cit.

⁸ Jobert B. (1992), Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques, *Revue française de science politique*, volume 42, n°2.

⁹ Muller P. (1990), Les politiques publiques entre secteurs et territoires, *Politiques et management public*, volume 8, n°3.

¹⁰ Lascoumes P. (1994), *L'Eco-pouvoir, environnements et politiques*, La Découverte, Paris.

¹¹ Op.cit.

¹² Commissaire à l'Environnement et au Développement Durable du Canada, Rapport de la Commissaire à l'environnement et au développement durable – 2001, bureau du vérificateur général du Canada. En ligne : http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c2001menu_f.html ; Gouvernement du Québec, L'eau, la vie, l'avenir – Politique nationale de l'eau, Environnement ENV/2002/0310, Québec, 2002.

¹³ Lepage, Gauthier, Champagne (2003) op. cit.

experte et scientifique et paradoxalement une demande encore plus forte de recours à la science et l'expertise) que l'entente bilatérale est reconduite cette fois au profit d'un nouveau plan « Saint Laurent Vision 2000 ». Ce dernier est mis en place pour la période de 1993 à 1998 dans l'esprit de la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement (Conférence de Rio 1992) : il s'agit alors d'assurer « la meilleure façon de traiter les questions les questions sur l'environnement et le développement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés au niveau qui convient » (C.Martin, 2003). Voilà pour l'action étatique qui évolue au vu du contexte national et international vers une implication plus importante des citoyens.

Parallèlement à l'action étatique, se constitue un autre forum, au départ relativement officieux qui oeuvre à la marge du plan.

2.2. Les actions d'un forum officieux : Stratégies Saint Laurent

Parallèlement au plan Saint Laurent Vision 2000, des groupes environnementaux dont « l'Union Québécoise pour la Conservation de la Nature » (UQCN) se mobilisent et interpellent un ensemble d'associations en vue de la restauration et de la réappropriation du fleuve Saint Laurent. L'ensemble donne naissance à un organisme non-gouvernemental : « *Stratégies Saint Laurent* ». L'originalité de son action est d'œuvrer à la marge du plan national, organisme non gouvernemental il a une certaine indépendance vis-à-vis des autorités nationales ou fédérales : un forum officieux. Son action est plutôt de type ascendante avec notamment la mise en place d'unités opérationnelles, les « Comités ZIP » (Zone d'Intervention Prioritaire). Au nombre de 14, les comités ZIP quadrillent le territoire du Saint Laurent, dans les premiers temps de leur existence, ils sont chargés de mettre en place des « plans d'actions et de réhabilitation écologique », les PARE. Il s'agit à travers ces outils de « rassembler les populations, se concerter et définir les modalités concrètes de dépollution et de mises en valeur du fleuve »¹⁴ : au-delà de la concertation locale, il s'agit bien ici d'actions.

En 1993, Stratégies Saint Laurent devient l'un des partenaires privilégiés « du Plan Saint Laurent Vision 2000 » : il gagne en légitimité, le forum officieux se rapproche très sensiblement du forum officiel au point que les mots d'ordre et les types d'actions du premier sont repris par le second. Ainsi pour le troisième plan en faveur du Saint Laurent la réalisation d'initiatives locales en matière de protection, de restauration et de conservation de mise en valeur des usages et des ressources du Saint Laurent deviennent les critères d'actions dans une perspective de développement durable (I.Burton, 2000¹⁵). L'évolution des actions en faveur du Saint Laurent et vers un modèle de gestion intégrée évolue d'ailleurs sensiblement de la même manière pour les autres bassins versants (voir étude Bachand, Gariépy à propos des rivières Chaudière, Yamaska et Taureau, 2003).

¹⁴ op.cit

¹⁵ Burton I. (2000), *L'intégration de l'information pour appuyer l'intervention locale : l'expérience des zones d'interventions prioritaires (ZIP)*. Conférence présentée dans le cadre de la journée d'études de la Chaire d'études sur les écosystèmes urbains, La gestion concertée de l'environnement urbain au Québec : de la théorie à la pratique », Montréal 2000, Université du Québec à Montréal. Cité par Lepage, Gauthier et Champagne, article cité précédemment.

2.3. Le référentiel d'action des comités de Zones d'interventions prioritaires : une rationalité écologique

L'originalité des actions menées (L.Lepage, M.Gauthier et P.Champagne 2003¹⁶) est de mettre au centre « la primauté des intérêts écologiques, les acteurs sociaux se devant d'y assujettir leurs intérêts ». Ce type d'action s'inscrit dans le modèle d'une gestion intégrée où l'on voit ici se profiler un modèle de la gouvernance raisonnable où l'alignement des positions, intérêts, des accords se ferait au profit d'une perception du fleuve Saint Laurent vu désormais comme un écosystème. L'intérêt (mais peut-être aussi le biais de la démarche) est de reposer sur une position volontariste qui suppose que l'information scientifique amènera naturellement un arbitrage entre les positions et plus récemment une implication des communautés riveraines dans l'exercice de cet arbitrage (V.-A. Bachand, M. Gariépy, 2004).

Les premières actions des comités ZIP en faveur du Saint Laurent s'inspirent assez naturellement de ces idées et en faveur de la dépollution du fleuve. Or la mise en place des PARE qui développent leurs actions au niveau local, va être l'occasion de faire émerger d'autres questions : comme celles de l'accessibilité du fleuve (versus l'appropriation des berges pour des usages privatifs individuels ou industriels) et de l'érosion des berges¹⁷. Dans la poursuite de cet exposé, je vais maintenant centrer ma présentation sur cette question relative à l'érosion des berges qui est « un thème plus récent » et la manière dont il a émergé à la lumière des travaux sur les changements climatiques.

3. Les changements climatiques au prisme de l'érosion côtière ? Exemple du Nord-est côtier québécois.

Il semble que la perception de l'érosion comme problème collectif soit donc récente : ce serait en 1999¹⁸ que cette thématique est devenue un objet de préoccupations sociales, locales, grâce notamment à la tenue d'un premier colloque organisé par le Comité ZIP sur la Côte Nord. On notera toutefois qu'à cette même époque, le gouvernement du Québec lançait en octobre 1999 une vaste étude ayant pour objet de connaître la stabilisation des berges de la Côte Nord, la suite donnée à l'étude étant de recommander un zonage approprié pour l'occupation du territoire sur le littoral. On peut dire alors que l'inscription du problème érosion dans l'agenda local et collectif s'est fait à la faveur d'au moins trois mouvements : les rencontres organisées par le Comité ZIP, les initiatives étatiques en matière de planification des risques, les travaux sur les changements climatiques.

3.1. Les réponses organisées en situation d'incertitude :

¹⁶ op.cit.

¹⁷ Concernant la zone d'intervention prioritaire à laquelle je me suis intéressée, j'ai pu ainsi noter que le comité ZIP Rive Nord a tenu son premier colloque sur l'érosion des berges, le 1^{er} février 1998. Différentes études ont été ensuite menées sur la restauration des berges de 2001 à 2004. Enfin on peut noter le dépôt d'un rapport au gouvernement du Québec par le comité ZIP d'un rapport relatif aux enjeux sociaux et environnementaux relatifs à l'érosion des berges.

¹⁸ *Colloque régional sur l'érosion des berges : vers une gestion intégrée des interventions en milieu marin*. Février 1999. Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire.

La question des (CC), même si elle commence à faire un certain consensus sur l'existence d'un réchauffement climatique reste encore une question ouverte, à la fois sur les manières d'appréhender scientifiquement le phénomène et surtout quant aux modalités de traitement ou des réponses sociales à apporter pour l'enrayer. Le forum qui s'est tenu à Baie Comeau début novembre 2007 peut être analysé comme une des modalités de réponses sociales en situation d'incertitude. L'incertitude pourrait être la forme d'appréhension rationnelle, une autre réponse existe également c'est l'inquiétude ou le stress qui pourrait être une réponse relevant de l'affect.

Une première forme de réponse sociale : le forum 2007 sur l'érosion des berges à Baie-Comeau s'auto-intitule « un forum hybride »

Pour faire face aux situations d'incertitude se dessine depuis une grosse dizaine d'années, une forme d'organisation sociale, exploratoire sous la forme de « forum hybride » incluant des experts et non-experts en vue « de l'identification de mondes ou scénarios possibles et des modalités d'actions pour s'y ajuster ». Ce type d'organisation, « les forums hybrides » sont désormais connus grâce aux travaux de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthes et la publication de certains résultats dans l'ouvrage « Agir dans un monde incertain » qui est paru en 2001. Au-delà de la confrontation experts-non experts, ce dont parle également l'ouvrage ce sont ces différentes formes collectives participatives qui ont essaimé depuis cette dizaine d'années autour des conférences de consensus, de citoyens etc. qui font l'objet de bon nombre de travaux de recherches.

Ce qu'il y a d'intéressant déjà dans la tenue du forum sur l'érosion des berges de novembre 2007 est l'usage explicite et réflexif à l'ouvrage « Forums hybrides » et en référence à l'ouvrage le forum se présentera publiquement comme un espace de controverse entre experts et non-experts. Le terme de forums hybrides pouvant échapper sûrement aux communs des mortels, les organisateurs n'hésiteront pas pour que chacun puisse comprendre de quoi il en retournait, à ouvrir les débats par la contribution d'une philosophe de l'éthique, Dany Rondeau¹⁹ qui expliquera la notion de forum hybride. Cette capacité réflexive, l'appropriation de travaux qui ont pris ces actions comme objet d'étude me paraît déjà une forme de réponse sociale à cette question des changements climatiques. L'entretien que j'ai pu réalisé²⁰ auprès d'un des organisateurs du colloque m'a que la méthode mise en place pour la rencontre était inspiré de l'ouvrage et aussi plus largement des méthodes existantes relatives aux approches de type participative.

3.2. Les questions et réponses qui trouvent leur place dans ces forums :

¹⁹ Dany Rondeau est professeur en philosophie de l'éthique, chercheur au sein du « Groupe de recherche en Ethique » de l'Université du Québec à Rimouski.

²⁰ (D. Roy, directeur du Comité ZIP Côte Nord organisateur du forum).

L'idée qui suit maintenant est de montrer ce qui se dit et prend naturellement place dans ces forums et ce qui se dit mais reste encore peu pris en charge²¹. Je rappellerai alors ce qu'il s'est dit en respectant l'ordre des présentations : les experts, les habitants organisés sous une forme collective ou non.

L'analyse des experts²² : la réponse savante

La composante des experts était représentée par des chercheurs canadiens intégrés dans le Consortium Ouranos qui regroupe un ensemble d'universités²³ et un institut de recherche nord-américains qui travaillent sur la question des changements climatiques²⁴. Elle représentait essentiellement des climatologues et des géomorphologues. Rappelons ce qui a été présenté,

Les processus d'érosion sont des processus naturels, relativement complexes et distincts selon la nature des systèmes côtiers, de leur composition lithologique. Généralement les géomorphologues distinguent plusieurs types de côtes (côtes rocheuses, côtes de sable, côtes deltaïques, côtes à marais maritimes. P. Bernatchez, 2007). Selon le type de côte, la perte de terres peut aller de 1 mètre par an (Côtes rocheuses dans la région des Sept-Îles et Anticosti) et de 1 à 2 mètres jusqu'à 5 mètres par an (Îles de la Madeleine et Basse Côte Nord). Sans rentrer dans le détail, et quel que soit leur type de formation, les données sur le recul des côtes pour la Côte-Nord indiquent une recrudescence de l'érosion depuis une décennie (P. Bernatchez, 2007) qui coïnciderait avec les analyses sur le réchauffement climatique. Du coup, d'autres phénomènes auraient une incidence sur l'accélération de l'érosion : la remontée du niveau de la mer ; l'augmentation de la fréquence des tempêtes ; les périodes d'englacement plus courte : passant de 60 jours à 40 jours selon les experts.

Dans cette partie du Nord-Est québécois, la diminution de la glace est perçue par les experts parmi les facteurs les plus préoccupants. Habituellement la glace protège le littoral de l'action des vagues tout en réduisant le transit sédimentaire revenant sur les plages. Avec le radoucissement, les glaces se décollent des rives et forment au milieu des plages, des murs de glace. L'espace laissé entre la plage et le mur de glace se creuse davantage par l'érosion (A. Bourque, J-P. Savard, F. Morneau, 2007). Depuis une décennie, les experts constatent une fréquence à la hausse des hivers doux et des corrélations importantes en termes d'augmentation des phénomènes érosifs.

Voici la manière (très schématiquement résumée) dont ont été présentés les phénomènes d'érosion liés aux changements climatiques. La réponse sociale attendue est l'adaptation : examinons alors quels types de questions cela soulève à

²¹ La rencontre était construite ainsi : Première journée une présentation sous la forme de conférences (présentation des analyses d'experts mais aussi des paroles de riverains). Pour prendre la parole il fallait ici de manière assez classique adresser une question devant un auditoire à l'attention des intervenants. La deuxième journée était conçue sous la forme d'ateliers où la parole des personnes pouvait s'exprimer plus facilement. Les questions posées lors de ces deux journées vont faire l'objet d'un rapport adressé aux autorités fédérales.

²² (version simplifiée par moi-même)

²³ Université du Québec à Montréal, Université Mac Gill, Université de Laval et l'Institut National de la recherche scientifique.

²⁴ Le programme est lui-même soutenu par trois organismes principaux : le Gouvernement du Québec, Hydro-Québec, le service météorologique du Canada et la Valorisation Recherche du Québec.

travers l'examen des questions posées par les citoyens mais aussi par les quidams ordinaires lors de la rencontre.

La réponse des citoyens non-experts : apportez-nous aussi d'autres informations ...

L'imputation de la responsabilité aux actions anthropiques publiques :

Depuis la fin des années 1999, le lien est fait entre les changements climatiques et les facteurs d'érosion, les actions humaines globales accéléreraient dangereusement les phénomènes érosifs. Outre les changements climatiques l'érosion est également imputée aux pratiques de protection classiques, les enrochements qui sont la solution individuelle classique des riverains et autorités locales mise en place jusqu'ici pour maintenir les habitations et les aménagements près des côtes. Or ce qui apparaît comme une solution individuelle adéquate est devenu un problème environnemental collectif : car l'enrochement retient les sédiments en amont et ne permet plus aux plages de se recharger en sable. Ce type de constat est bien partagé par la population : il ressortait régulièrement des discussions des rencontres À un niveau local mais collectif et public, si l'enrochement protège à court terme la maison en front de rive, il augmente l'artificialisation des côtes comme dans la région du Manicouagan et de Sept-Îles qui accélère à son tour l'érosion : c'est la spirale connue de l'aménagement et du risque ...

À la responsabilité individuelle ou collective ainsi pointée, les citoyens participant aux débats ont soulevé d'autres éléments de réflexions qui pour l'instant demeurent sans trop de réponses. De cette responsabilité qui leur incombe, ils aimeraient que d'autres acteurs participent, d'autres formes de responsabilités sont alors soulevées : les barrages d'Hydro-Québec qui pourraient retenir les sédiments en amont et empêcher à leur tour les plages de se recharger. Une analyse « de bon sens » qui rencontre l'assentiment des experts mais non des preuves : car ces derniers confirmeront qu'ils ne peuvent disposer d'informations relatives aux impacts des barrages (HQ ne répondant pour l'instant pas à leur demande d'accès aux dossiers). Une autre responsabilité est attribuée aux politiques touristiques locale favorisant le batillage le batillage (découverte des baleines, visite des Iles etc...) or pour favoriser la circulation des bateaux, les plages font l'objet de draguage réguliers, qui auraient un impact sur l'érosion.

Un vide relatif laissé par la sectorisation institutionnelle :

Un autre volet de question qui pourrait relever d'une confrontation expert/non-expert est relatif aux juxtapositions des échelles d'actions institutionnelles ou la sectorisation de l'action publique. Car la gestion de l'eau au Québec relève : pour ce qui est de la pollution du niveau fédéral (équivalent du ministère de l'environnement), pour ce qui est des questions liées à l'érosion, elles relèvent également du niveau fédéral mais du ministère de la sécurité civile dont la logique d'intervention ne repose en priorité sur la prévention. Enfin, l'érosion et les aménagements pour y faire face relèvent classiquement des autorités locales, provinciales qui disposent d'assez peu de ressources et d'orientations pour aider la population à réduire sa vulnérabilité face à l'érosion au vu des changements climatiques (S. Plante 2007).

La prise en charge de la problématique de l'érosion se trouve confrontée à une forme de vide institutionnel dans ses difficultés à proposer une prévention autre qu'inscrite dans le futur et avec le peu de moyens dont elle dispose. C'est dans ce relatif vide institutionnel, que le comité ZIP de la Côte-Nord, semble avoir trouvé sa place : oeuvrant auprès des communautés riveraines et communautés autochtones, l'action du comité ZIP se situe sur le terrain avec la réalisation d'initiatives communautaires qui touchent à la fois aux problèmes d'érosion mais également à d'autres thèmes tels que l'usage des rives, la disparition des habits fauniques etc²⁵.

3.3. Les réponses sociales qui trouvent difficilement leur place dans les forums hybrides : l'émotion et l'anxiété

Le discours sur les changements climatiques est anxiogène :

L' érosion est désormais liée (aux CC) mais aussi aux pratiques d'enrochement : elle implique des changements en terme de comportements collectifs inscrits dans le long terme. La communauté locale n'y a pas forcément prise. De plus, l'érosion relève aussi d'un vécu communautaire et individuel quotidien dont la solution d'un point de vue local, s'ajuste mal avec ce comportement attendu dans le futur. Enfin, les annonces catastrophiques des changements climatiques ainsi que l'absence de solution existantes ou actuelles ne sont pas sans impacts auprès des populations : l'émotion et le stress sont aussi au rendez-vous et constituent des formes de réponses sociales très perceptibles, pour un œil extérieur, lors de ces rencontres. Or ces dernières relevant non plus du rationnel mais de l'affect trouvent difficilement leur place dans les forums citoyens.

Ferenc Fodor (2007), dans ses travaux de sémiologue relatif à l'analyse des discours (médias et romans de science fictions) sur les changements climatiques parle de discours anxiogène. Cette anxiété ne trouve pour l'instant pas de réponses sociales ou institutionnelles, localement dans le Nord-Est canadien la question des changements climatiques liée aux processus accélérés d'érosion se vit comme une forme de mise en abîme une lutte un peu désespérée pour rester des nords-côtiers. Au discours climatique s'ajoute une grande inquiétude face à l'inappropriation des mesures actuelles pour lutter contre les érosions.

L'émotion face à l'expropriation

En matière d'érosion, l'action étatique fédérale est assurée par le ministère de la sécurité civile. L'action de la sécurité civile est limitée à l'imminence du danger : lorsque la maison d'habitation se trouve à 5 mètres du vide creusé par l'érosion. À ce stade, il est trop tard, il ne reste plus au riverain qu'à déménager : le déménagement peut être celui de la maison (elle est alors treuillée vers d'autres terrains moins exposés), pénible action mais vécue comme traumatisante que le déménagement des habitants. Or, l'intervention du ministère se limite à l'imminence du danger et fait que cette possibilité n'existe plus bien souvent : lorsque la maison se situe à 5 mètres du vide, il devient dangereux y compris pour les engins de chantier de

²⁵ Comité ZIP rive nord de l'estuaire. Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), Rive Nord de l'estuaire maritime du fleuve Saint Laurent, Décembre 1998, 200 pages. Soutenu par Stratégies Saint Laurent et Saint Laurent Vision 2000.

s'aventurer dans un tel espace. Après des années d'attente et d'incertitude, les riverains vont devoir finalement déménager : leur habitation étant finalement vouée à la démolition alors qu'ils attendaient qu'elle soit déplacée

Le zonage et la prévention : les zones sacrificielles...

À la suite des grandes inondations de 1996 (mais aussi des mouvements de terrain et des érosions côtières importantes qui ont eu lieu cette année-là), l'Etat fédéral s'est doté d'un cadre de prévention des risques naturels. Un peu à l'instar des zonages que nous connaissons dans les plans de préventions des risques naturels en France, le niveau fédéral a mis en place un zonage présentant les zones à risques d'érosion avec différents niveaux de risque.

La mise en place de ces plans a suscité une vive émotion. Les premières élaborations des zonages en 1999 faisaient état de « zones sacrificielles » la dimension frontale d'une telle dénomination (et aussi l'inquiétude soulevée par l'expropriation autoritaire), a obligé les services de la protection civile à une requalification de leur action : en 2004 les zones s'intituleront, les « zones d'apport en sable ». L'État a su rectifier une terminologie perçue comme trop violente. Mais comme toute logique de plan, le zonage est orienté vers les habitations et emplacements futurs : il ne résout pas le problème de l'existant .

Au-delà de ce qui pourrait être interprété comme une maladresse de l'action institutionnelle jugée frontale et qui est en elle-même productrice d'anxiété ou d'émotions. Il y a aussi l'anxiété, l'émotion que suscitent désormais toute intempérie (tempête, orage, hivers trop doux etc.) et son impact sur l'érosion : la perte inexorable des terres et le sentiment qu'il va falloir un jour tout quitter.

L'érosion, l'anxiété et l'action des artistes locaux : une forme de catharsis ?

Ces registres d'évaluation qui relèvent alors du sensible trouvent difficilement leur place dans de tels forums : car ils ne relèvent pas d'une évaluation rationnelle, les sentiments sont souvent confus, brouillons et pourtant tellement humains. Cela peut se traduire jusqu'à la maladie (infarctus évoqué lors d'un témoignage individuel lors du forum).

Pour terminer cet aperçu des registres possibles d'actions ou réponses sociales face aux changements climatiques, je parler de l'action des artistes qui ont travaillé avec une communauté riveraine du Nord-Est Côtier, la Pointe aux Outardes. Une dizaine d'artistes a travaillé avec les riverains et ont tenté d'exprimer ces sentiments, ces évaluations affectées qui ne trouvaient pas leur place dans les sphères de l'action publique.

Plusieurs types d'actions vont alors être réalisées, la création de poèmes, de Haïkus, la réalisation d'une peinture grand format, l'envoi de bouteilles à la mer (voir photos).



Peinture réalisée par le collectif de peintres et la communauté riveraine de la Pointe-aux-Outardes. (photographie Anne Tricot, 2007) : le Saint Laurent même dans sa partie proche de l'estuaire ne forme pas de vagues aussi importantes...

« Pinceaux et plumes expriment les émotions des riverains » : les vagues sont plutôt là pour exprimer semble-t-il une mise en abîme, une théâtralisation d'une menace naturelle mais peut-être aussi sociale face au vide laissé pour l'instant par les réponses institutionnelles. L'action des artistes ressemble ici à une catharsis permettant de purger les émotions ou les passions. Elle constitue à mes yeux et dans l'attente de solutions techniques et institutionnelles une forme de réponses sociales à la recherche d'un apaisement, une canalisation de l'émotion à la marge de l'expertise ou de la contre-expertise.



Les flacons comme envoyés à la mer (Photos Anne Tricot 2007)

CONCLUSION :

Parler de riveraineté (s) ou de proximité lorsque l'on travaille sur la vulnérabilité vue au prisme des risques naturels ou des changements climatiques ressemble à une mission impossible tout converge vers une grande suspicion de l'action humaine, dans son action aggravante sur les changements climatiques mais aussi son incapacité à gérer véritablement les problèmes. Or cette suspicion du local, de la proximité ne nous apprend rien sur l'originalité de son action. Dans mes travaux, je souhaite parler de cette proximité, car à mon sens, c'est un échelon incontournable de la prévention du risque et plus largement de l'action sur les changements climatiques. La proximité, le volet social et sensible de la vulnérabilité forme un point aveugle des politiques nationales et internationales de prévention. L'ambition de mon exposé était d'en dresser quelques perspectives, fût-il de manière incomplète !

Bibliographie :

Allard P., 2006, Les inondations du Rhône aval de 1856, 1993, 1994, 2003 et leurs répercussions sociétales, *150^{ème} anniversaire des crues de 1856, Paris 31 mai-1^{er} juin 2006*, Colloque d'Hydrotechnique, 182^{ème} session du Comité Scientifique et Technique, SHF, pp.81-86.

Bachand V-A., Gariépy M., La formation des organismes de bassin au Québec : le cas du lac Taureau, du COGEBY et du COBARIC, dans Alexandre Brun, Frédéric Lasserre (Dir.), *Politiques de l'eau. Grands principes et réalités locales*, Presses de l'Université du Québec, Coll. Géographie Contemporaine, chapitre 14.

Burton I., Kates R.W. (1978), *The Environment as Hazard*. Oxford University Press. Second edition with a new introduction, Guilford Press, 1993

Brisson G., Consulter le public et intégrer le paysage vécu : le rendez-vous manqué du parc de conservation d'Anticosti, *Études Canadiennes, Canadians Studies*, Sous presse, Numéro 61 (décembre 2007).

Bayet, C. (2005). *Riverains inondables et défenseurs de l'environnement. Mobilisations et contestations associatives dans le domaine de la prévention des inondations*. Dir. P. Lascoumes, CEVIPOF, Paris, 84 p.

Breviglieri, M. (1999), *L'usage et l'habiter, contribution à une sociologie de la proximité*. Thèse pour le doctorat de sociologie. EHESS 19 janvier 1999.

Favier R., Granet-Abisset A-M., 2001, *Histoire et Mémoire*, Grenoble CNRS- MSH Alpes, 282 p.

Decrop G., Dourlens C., Vidal-Naquet P.-A., 1997, *Les scènes locales du risque*, Futur Antérieur, CERPE.

Dourens C., 2003, *La question des inondations, le prisme des sciences sociales*, CERPE, 102p .

Duchêne F., Morel-Journal C., 2004, L'expérience de la crue. Comment redonner sens à son lieu de vie. Apprivoiser les catastrophes, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°95, Juin 2004.

Fabiani J.-L., Theys R. (1987) , *La société vulnérable, évaluer et maîtriser les risques*, Ecole Normale Supérieure, Paris, 675p.

Ferenc Fodor (2007), Des médias aux films de fiction : l'approche sémiologique dans l'étude de l'opinion publique, Colloque Risques environnementaux et changements climatiques, quelles réponses sociales, PACTE, Grenoble 2007.

Langumier J. (2006), Survivre à la catastrophe : paroles et récits d'un territoire inondé. Contribution à une ethnologie de l'événement à partir de la crue de l'Aude de 1999. Thèse en ethnologie et anthropologie sociale, Dir. F. Zonabend., 2006, EHESS, Paris.

Lepage, L., Gauthier M., Champagne P., (2003), Le projet de restauration du fleuve Saint-Laurent : de l'approche technocratique à l'implication des communautés riveraines, *Sociologies Pratiques*, vol. 7, p. 63-89.

Martin C., (président de Stratégie Saint Laurent), *La gestion du Saint Laurent au Québec*. Article en ligne, adresse : http://www.loirenature.org/IMG/pdf/saint_laurent_au_quebec.pdf.

Micoud A. Vivre avec les rives, dans *Le Rhône, un fleuve en devenir (s)*, Maison du Fleuve Rhône, Givors, 2006.

Picon B. et P. Allard., 2006, (Dir.), *Gestion du risque inondation et changement social dans le delta du Rhône, Les « catastrophes » de 1856, 1993 et 1994*, CEMAGREF.

Plante S. O. Chouinard, G. Martin (2007), Un plan communautaire pour l'adaptation au changement climatique pour le Goulet Nouveau-Brunswick : la rencontre de la science, des valeurs et des connaissances locales, MEE, Université de Moncton, dans *Forum citoyen sur l'érosion des berges du territoire en Côte Nord. L'érosion, un littoral, ensemble une réflexion*. Cahier du participant, Comité ZIP Nord de la rive nord de l'Estuaire, 40 pages.

Reghezza Magali (2006), *Réflexions autour de la vulnérabilité métropolitaine : la métropole parisienne face au risque de crue centennale*, Université de Paris X-Nanterre, 2006.- 382 p.

Soubeyran O., 2004 : " Postface. Tautologie, effet géographique, fabrication des comportements attendus ", DEBARBIEUX B., FOURNY M.-C., dir., *L'effet géographique. Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Grenoble. : Editions de la MSH, pp. 241-246.

Thevenot L., *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La découverte, Paris, 2006.

Tricot A., Labussière O. (2005-2007), avec la collaboration de J.Gourdou (Professeur Droit Public, CECL-UPPA). P.Regnacq (Observatoire de l'Eau et des Pays de l'Adour – IRSAM). V. Magieu, étudiante Master II, Géographie et aménagement du territoire, UPPA (année 2005-2006). C. Sivy, étudiant Master I, gestion des risques naturels et technologiques, Université de Marseille Saint Charles (juillet 2006), *Cultures du risque et vulnérabilités*, rapport final, 64 pages. Appel à projets du département des Pyrénées-Atlantiques. Programme « Eau et développement durable ».

Tricot A., (2007) Des cultures du risque, réflexion sur le lointain et son antonyme, la proximité. Contribution au colloque international, *Les approches pragmatiques de l'action publique*, organisé par le GRAP, le CRESPO et le GSPM, les 15 et 16 novembre 2007, 17 pages, Bruxelles.